



Fonds de dotation
créé par
le Foyer de Cachan



**Informations presse
Juillet 2018**

La 4^{ème} édition du Prix de l'i-novation pédagogique® est lancée.

Ouvert à l'enseignement scolaire comme à la formation professionnelle, ce prix récompense des projets innovants de pédagogie émanant du terrain, notamment s'appuyant sur les neurosciences cognitives ou le numérique.

Les projets doivent être destinés aux personnes en difficulté d'apprentissage (scolaire ou professionnel) ou bien transposables à ces publics.

Les candidatures peuvent être déposées en ligne jusqu'au 6 octobre à minuit :
<http://prix-innovation-pedagogique.com>

Quatre récompenses seront décernées dont (nouveauté 2018) un prix de la francophonie et, comme en 2017, un prix « coup de cœur du public » (plus de 14.000 votes l'an dernier !).

La soirée de remise des récompenses aura lieu le 20 novembre prochain à Cachan (94).

Le « Prix de l'i-novation pédagogique® » :

Remis pour la première fois en novembre 2015, il a pour objet de récompenser des enseignants, des formateurs, des équipes pédagogiques ou des entreprises de formation qui, par leur innovation, font progresser la pédagogie au quotidien et contribuent à construire l'école de demain ou la formation professionnelle de demain. Il s'agit de mettre à l'honneur leur action et de les aider dans le développement de leur projet.

Lauréat 2015 : Pierre Sabin, entreprise SALVUM, pour son logiciel ludo-éducatif de formation au secourisme.

Lauréat 2016 : Laure Reynaud, pour son projet SCHOLAVIE de développement des compétences de bien-être et de résilience des élèves à l'école.

Lauréat 2017 : Pascale Haag, pour la création de LABSCHOOL PARIS qui accueille des enfants aux parcours hétérogènes et leur fait profiter d'une pédagogie adaptée en lien étroit avec la recherche.

Pour 2018 **quatre distinctions seront décernées** :

le grand prix du jury, doté de 4.000 € ;

le prix de la francophonie doté de 3.000 € ;

le coup de cœur du jury doté de 2.500 € ;

le coup de cœur du public doté de 2.500 €.

Le jury est présidé par Jean-Luc Berthier, spécialiste des neurosciences cognitives de l'apprentissage et président du comité scientifique d'Apprendre & Réussir.

Pour des informations plus complètes, déposer les candidatures ou visionner les séquences du prix 2017 : <http://prix-innovation-pedagogique.com>

C'est sur ce même site que le public sera invité à voter en ligne, du 6 au 18 novembre.

À propos d'Apprendre & Réussir :

Présidé par **Alain Raguenaud**, le fonds de dotation **Apprendre & Réussir** a pour vocation essentielle d'aider les personnes en difficultés d'apprentissage à réussir leur formation, tout au long de la vie, de leur parcours scolaire à leur parcours professionnel.

Animé par une conviction selon laquelle c'est grâce à l'innovation pédagogique qu'on réduira les risques de décrochage, Apprendre & Réussir identifie, évalue et diffuse les projets et actions les plus pertinents.

Il organise notamment, chaque année, le Prix de l'innovation pédagogique®.

Retrouver les réalisations d'Apprendre & Réussir sur : <https://www.apprendre-et-reussir.org/>

A propos du Foyer de Cachan :

Le fonds de dotation a été créé par **Le Foyer de Cachan**, association centenaire présidée par **Françoise Eslinger**, qui accueille, éduque, forme et insère des jeunes, notamment en difficultés scolaires.

Depuis 1915, il a permis à près de 50 000 jeunes d'atteindre la réussite.

Son action repose sur son lycée professionnel, Lycée Robert Keller, un pôle d'apprentissage et un institut de formation permanente (InFDC).

Un corpus de valeurs fortes, l'innovation et la recherche de l'excellence y conduisent à la réussite.

Retrouver le Foyer de Cachan : <http://foyerdecachan.fr>

Nous contacter

Alain Raguenaud, président d'Apprendre & Réussir :

06 07 57 56 71 / alainraguenaud@foyerdecachan.fr

Karine Royai, chargée des relations presse :

01 45 46 70 65 / 07 88 37 85 71 / karine.royai@foyerdecachan.fr

Nos partenaires :



Apprendre & Réussir est aussi partenaire de :



www.sciences-cognitives.fr